

FONDATION LÉO-CORMIER
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024

Introduction

Les membres du CA de la Fondation Léo-Cormier (FLC) se sont rencontrés à trois reprises au courant de l'année 2023-2024, en mode hybride virtuel et présentiel.

La situation financière de la Fondation continue d'être fragile, mais nous continuons de jouer un rôle essentiel auprès de nos partenaires et nous tenons, en leur nom, à remercier les membres du CA pour leur engagement.

1. La gouvernance

1.1. Membres du conseil d'administration

En fin d'année, Mario Beauchemin a annoncé qu'il quitterait son poste d'administrateur. Nous souhaitons le remercier pour son implication, indispensable à la vitalité de la FLC. Nous connaissons sous peu qui prendra son relais à titre de représentant de la CSQ.

Vincent Greason, président
Nicole Filion, vice-présidente
Laurence Guénette, secrétaire
Anne St-Cerny, trésorière
Mario Beauchemin, administrateur
Mireille Bénard, administratrice
Isabelle Lacas, administratrice
Samuel Lesage, administrateur
Amélie Nguyen, administratrice
Michel Quijada, administrateur

1.2. Soutien

Grâce à une entente avec la Ligue des droits et libertés, Karina Toupin agit à titre d'adjointe de direction pour la Fondation. Nous souhaitons les en remercier.

1.3. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois occasions en 2023-2024 soit le 18 septembre 2023 (2 réunions) et le 29 janvier 2024. Nos réunions sont courtes, toujours moins de deux heures, mais néanmoins productives. Quelques échanges par courriel sont aussi venus bonifier ce calendrier de rencontres.

1.4 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 18 septembre 2023.

2. Les activités d'éducation

2.1. Les partenaires

La fondation a depuis plusieurs années des partenaires réguliers comme la Ligue des droits et libertés et le CISO. Notre budget limité nous a empêchés à nouveau cette année d'élargir les ententes avec d'autres partenaires.

Nous avons poursuivi cette année, toujours de manière exceptionnelle, notre engagement à agir à titre de fiduciaire pour soutenir le démarrage de la Clinique pour la justice migrante (CJM).

2.2. Les projets en collaboration cette année

- Revue de la LDL : Droits en mouvements.
- Revue de la LDL : Éducation et droits humains.
- Déploiement des carnets des droits humains sur le site internet de la LDL.
- Une dizaine d'ateliers de formation sur des enjeux de droits humains variés offerts par la LDL.
- Brochure de la LDL « Le droit à un environnement sain : trois piliers démocratiques à défendre ».
- Appui au rayonnement des projets d'éducation aux droits du CISO.
- Plus de 25 séances d'éducation aux droits au bénéfice de personnes migrantes à statut précaire

3. Le financement de la Fondation

La Fondation tire ses revenus des activités de levée de fonds qu'elle déploie soit essentiellement en 2023-2024 sa campagne de financement annuelle qui se tient au milieu de l'automne. Les actifs de la Fondation sont déposés à la Caisse d'économie solidaire. Les activités d'éducation aux droits que la Fondation réalise en collaboration avec ses partenaires sont rendues possibles grâce aux revenus de la campagne de financement.

3.1 La levée de fonds

La campagne de financement de la FLC est lancée chaque année vers la mi-octobre. Les donateurs et donatrices qui ne sont pas manifestés reçoivent, en janvier, un rappel du message de la campagne de financement. La sollicitation se fait par courrier postal.

Une baisse constante de nos résultats est constatée, notre bassin de donateurs ne s'élargissant pas.

La Fondation peut compter sur le précieux soutien de la FTQ pour le timbrage des lettres de la campagne de financement, ainsi que pour l'envoi des lettres de remerciement et des reçus pour fin d'impôt.

Conclusion

L'année 2023-2024 n'a pas été une année particulièrement active. Alors que les contrats avec la Ligue des droits et libertés ont diminué (grâce à l'amélioration de la situation financière de notre partenaire), la Fondation a soutenu le développement de la Clinique pour la justice migrante. Longue vie à la Fondation Léo-Cormier; longue vie à nos partenaires!